

EN BREF cette semaine :

| | | | |
|---------------------------|--|---|--|
| Adventices et généralités | Adventices, méthodes alternatives et enquête Ambroisie | | |
| | Pigeons toutes cultures | ● | Atteintes parfois fortes sur pois et haricot |
| Haricot | Mouche du semis | ● | Fortes pertes de densité |
| | Noctuelle Héliotis | ● | Aucun individu piégé |
| | Pyrale du maïs | ● | Aucun individu piégé |
| Pois | Pucerons | ● | Symptômes et dégâts dus aux viroses |
| | Maladies fongiques | ● | Maintien de la pression et des conditions favorables |
| | Tordeuse du pois | ● | Très forte présence sur bio |
| Carotte | Mouche de la carotte | ● | Très faible présence sauf Scaër |
| | Pucerons | ● | Forte pression Finistère nord |
| Céleri | Mouche de la carotte | ● | Situation très calme |
| | Mouche du céleri | ● | Situation très calme |
| Brocolis | Mouche du chou | ● | Faible pression |
| | Noctuelle du chou | ● | Aucun individu piégé |



TOUTES CULTURES

Adventices et généralités :

Les **méthodes alternatives** sont une option efficace en contexte climatique sec. Le binage et l'étréillage peuvent constituer une alternative sur certaines cultures comme les carottes buttées ou les jeunes haricots. Pour plus d'informations concernant les méthodes alternatives, se référer à la [note nationale](#) correspondante.

La présence d'arroches, de chénopodes, de fumeterres, de matricaires, de morelles, de renouées, de séneçons et de chrysanthèmes des moissons est signalée cette semaine.

Une enquête sur l'Ambrosie est menée par la FREDON auprès des producteurs, dans le but de mieux cerner les réponses des agriculteurs face à cette plante dans divers systèmes de production. Vous pouvez participer à cette enquête en cliquant sur [ce lien](#).

Pigeons toutes cultures : risque moyen à fort

Des dégâts de pigeons sont toujours signalés sur haricots et pois. Ces deux cultures sont à des stades sensibles (consommation des plantules ou des gousses), l'effarouchement est conseillé.

HARICOT (Semis à 1 FT)

Lépidoptères : risque faible

Ni héliotis ni pyrales ne sont relevées dans les premiers piégeages au sein du réseau.

Mouche des semis : risque fort

Des pertes très importantes allant jusqu'à la destruction de parcelles sont toujours signalées, en particulier dans le Morbihan.

Il est important de noter que la mouche des semis est une espèce très polyphage et que la forte pression constatée en 2019 concerne des cultures hors légumes – le maïs notamment – n'hésitez pas à consulter les autres BSV pour plus d'informations.

Plus d'informations sont disponibles sur ce ravageur en fin de BSV.

Fonte des semis : risque fort

Des pertes significatives sont à déplorer sur le Finistère sud, des atteintes sont signalées dans une moindre mesure sur le reste du secteur de culture.

POIS (Floraison à R – 7)

Pucerons & viroses : risque moyen

Les symptômes de viroses s'affirment et produisent leur effet à mesure que les pois se développent, les pucerons sont désormais peu nombreux en parcelle et l'essentiel des dégâts sont déterminés à ce stade.

POIS (suite)

Maladies fongiques : risque fort

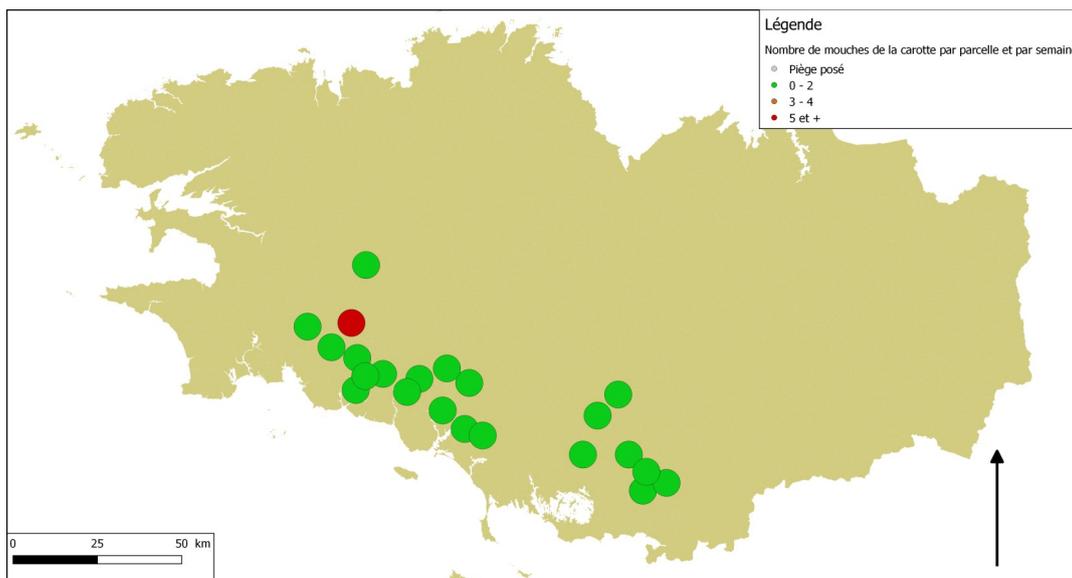
La pression reste très élevée, les fortes végétations et les conditions humides favorisent le développement des maladies. Des symptômes de botrytis, sclérotinia et mildiou sont signalés sur l'ensemble des secteurs. Vigilance !

Tordeuse du pois : risque fort

Le nombre d'individus piégés reste très fort en itinéraire bio (37 dans le Finistère et 16 dans les Côtes d'Armor). Le risque existe dès le premier individu et le stade est particulièrement sensible, la plus grande prudence est indiquée.

CAROTTE (1 FV à Ø 2 cm)

Mouche de la carotte : risque faible



Les piégeages sont faibles en cette semaine 25 et une seule parcelle égale encore le seuil : Scaër. Les premiers relevés sur grosses carottes sont rassurants, le reste du réseau sera déployé dès le début des récoltes sur jeunes carottes.

Puceron : risque moyen

Des pucerons restent signalés en Finistère nord et une recrudescence est observée dans le Morbihan, la vigilance reste de rigueur.

CELERI (Reprise à 9 FV)

Mouche de la carotte et Mouche du céleri : risque faible

Une seule mouche du céleri est piégée à Ploërmel et une seule mouche de la carotte est piégée à Ménéac cette semaine. Même s'il n'existe pas de seuil pour ces ravageurs sur cette culture, les relevés sont très faibles comparativement à ceux des années précédentes.

BROCOLIS (10 FV à Ø 10 cm)

Mouche du chou : risque faible

Le nombre d'œufs dans les feutres stagne à un faible niveau (25 % du seuil indicatif de risque au maximum). La situation reste rassurante pour le moment.

Mamestra brassicae : risque faible

Aucun individu n'est piégé cette semaine.



Mouche des semis

La mouche des semis est un diptère dont l'adulte gris-noir mesure 3 à 6 mm de long. *Delia platura* est active de 10 à 27°C. L'asticot blanc mesure de 0,7 à 8 mm. Les œufs éclosent en quelques jours.

Les larves attaquent les plants au stade germination et levée, elles engendrent des pertes de densité parfois très importantes à l'échelle de la parcelle en consommant les tissus tendres. Elles peuvent aussi engendrer une levée hétérogène, un retard de végétation, des plants borgnes ou des plantules anormales.

Les mouches des semis sont attirées par les matières organiques, il est conseillé de ne pas en épandre un mois avant le semis et de ne pas semer rapidement après l'enfouissement des résidus ou d'un couvert. L'humidité doit être limitée : délai entre labour et semis pour dessécher le sol, raies de semis en creux, éviter l'irrigation en début de cycle. La levée doit être rapide : faculté germinative, semis peu profond, sol drainé. Un délai de 3 à 4 semaines est conseillé après une perte de densité pour que les larves se soient transformées en pupes inoffensives.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Stéphane HERVIEU
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture